

ment la Couronne en faveur d'un autre Prince ; ce qui apporteroit enfin quelque soulagement à ce triste & désolé Royaume, que l'Élection du Roi moderne a si étrangement dérangé, surtout par la part qu'a prise à ce grand point l'Impératrice de Russie.

Ce ne sont là peut-être que des conjectures hazardecées, mais qui n'en paroissent pas moins occuper l'esprit de bien des Politiques.

On voit depuis peu plusieurs sages Reglemens émanés du Trône, & qu'il convient de rapporter. En voici un en suppression du Conseil Privé d'Etat, donné à *Frédérichsbourg* le 27 Décembre dernier.

Nous CHRISTIAN VII, par la grace de Dieu, Roi de Dannemarck &c., savoir faisons & déclarons par la présente, que comme les affaires de l'Etat dans un Gouvernement Monarchique deviennent plus difficiles, plus embrouillées & plus lentes dans leur exécution, à raison de la multiplicité des personnes d'un rang élevé qui y sont appellées & qui à la longue y prennent une trop grande autorité; & que de notre côté n'ayant rien plus à cœur que d'avancer promptement le service public, & ne voulant être arrêtés ni retardés par quelque motif que ce soit dans les mesures & arrangemens tendans à cet objet, Nous avons trouvé bon de supprimer totalement notre Conseil Privé d'Etat; & cela dans la vûe de donner à la forme & à la constitution de notre Gouvernement sa pureté naturelle & essentielle, & de l'y conserver, afin que cette forme soit & demeure à tous égards telle que la Nation l'a déférée à nos Ancêtres de glorieuse mémoire, & qu'il ne reste pas la moindre apparence, comme si nous voulions nous écarter du sens & des vûes
dans